

## Conformément au Plan forestier régional de la Broye VD-FR, nous nous engageons en faveur:

De l'utilisation du bois sous toutes ses formes et des acteurs régionaux de la filière du bois.

De la protection de la biodiversité, des sols et des eaux souterraines.

D'un usage respectueux de la forêt comme lieu de loisirs.

D'une sylviculture proche de la nature remplissant toutes les fonctions principales de la forêt.

## La commune de Châtillon s'engage en particulier à :

S'interroger sur l'origine des bois utilisés/commercialisés.

Utiliser du bois indigène.

Respecter les mesures de protection prises en faveur de la biodiversité, des sols et des eaux souterraines.

Tout mettre en œuvre pour préserver à long terme les sols et les eaux souterraines.

Gérer notre forêt selon les principes de gestion contenus dans le plan forestier régional.

La Syndic :	Le Secrétaire :
Le dynaic	Le decielule

